



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrôle

Question écrite n° 41935

## Texte de la question

M. Patrick Beaudouin attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur la qualité du « jaune budgétaire » retraçant les subventions accordées par l'État aux associations. Le rapport d'information déposé en octobre dernier par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, en conclusion des travaux de la mission sur la gouvernance et le financement des structures associatives, dénonçait le caractère « opaque » de ce document, du fait, notamment, de l'absence de classement des associations qui y figurent. C'est pourquoi une révision du « jaune budgétaire » lui semblait nécessaire, afin de garantir la bonne information des citoyens et des élus. Il s'agirait de faire du jaune « un document lisible et utilisable, offrant une vision claire et exhaustive du montant des subventions accordées par l'État ainsi que des dépenses fiscales en faveur du secteur associatif ». Il lui demande donc quelles dispositions il entend prendre pour atteindre cet objectif.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Beaudouin](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41935

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et fonction publique

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2009, page 1448

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)